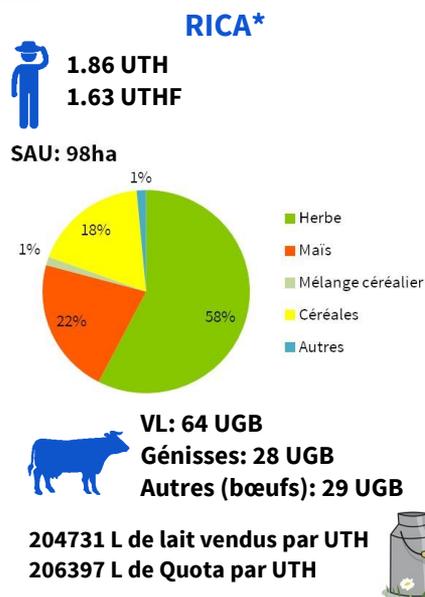
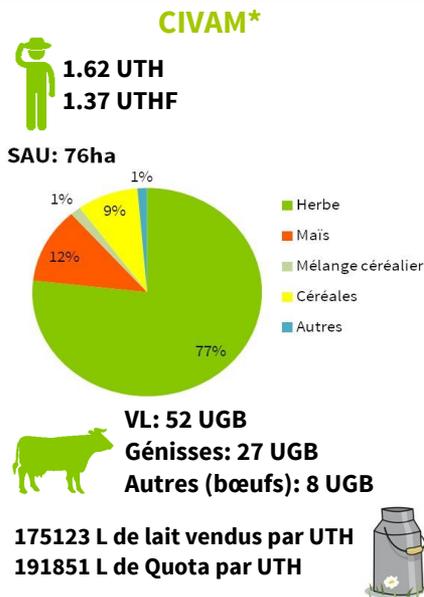




Observatoire technico-économique des CIVAM de Basse Normandie 2011-2012: Comment se projeter dans un contexte de renégociation de la PAC ?

Pour vérifier la pertinence économique des systèmes autonomes et économes, nous comparons les résultats de l'année 2011-2012 de 20 fermes du réseau CIVAM* (dont 5 en bio), ayant moins de 18% de maïs, aux références RICA* de Basse-Normandie.

Présentation des deux échantillons:

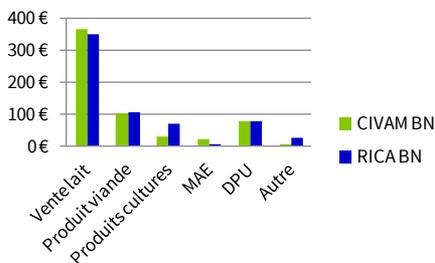


*CIVAM: Centre d'Initiatives pour Valoriser de l'Agriculture et le Milieu rural

RICA: Réseau d'Informations Comptables Agricoles

Dans les CIVAM, les exploitations font vivre plus de personnes par ha et par litre de lait (6 ha et 30000 L de moins/UTH dans les fermes Civam par rapport aux références Rica). Ceci avec des structures de taille plus modeste et une plus grande part d'herbe dans la SAU !

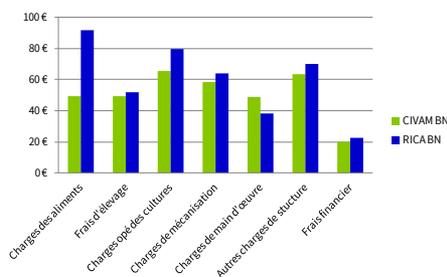
Moins de Produits au 1000 L...



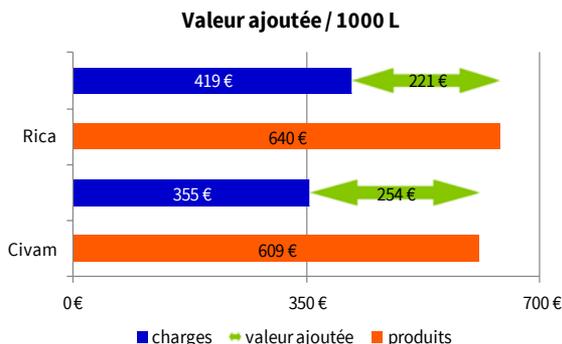
Globalement, les fermes des Civam ont un produit plus faible que celles du Rica. Sauf pour la vente lait, qui peut s'expliquer par la plus value bio ou AOC dont 11 fermes Civam bénéficient (6 en AOC et 5 en bio). On constate une différence du produit d'environ 30 €/1000 L en défaveur des exploitations des Civam.

Et moins de Charges au 1000 L...

L'autonomie et l'économie des exploitations Civam signifient moins de charges (surtout au niveau de l'alimentation). La main d'œuvre est le seul poste plus élevé que les exploitations du Rica.



Pour plus de Valeur Ajoutée!

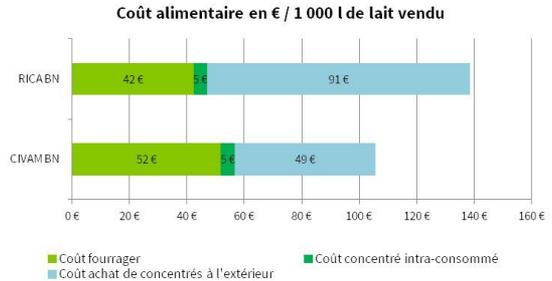


Le produit total par 1000L de lait vendu est plus faible d'environ 30 € pour les Civam. Mais cette différence est largement compensée par les charges qui sont plus élevées de 64 € pour les références Rica. Ceci donne donc une valeur ajoutée supérieure de 33 €/1000 L pour les Civam !

La productivité moindre des fermes Civam est donc corrigée par un plus faible coût de production, et ce en année « normale » en terme de coût d'intrants et avec un bon prix du blé et du lait.

Un coût alimentaire maîtrisé

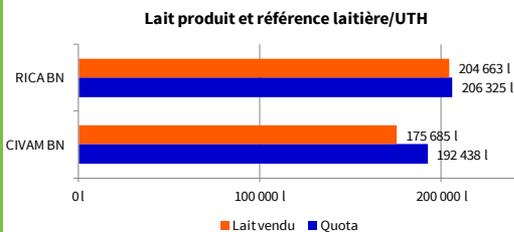
L'alimentation des bovins est le premier levier d'autonomie dans les fermes laitières. Cette stratégie est payante avec 30 €/1000 L de charges économisées pour les Civam, grâce à une alimentation basée sur une herbe pâturée et qui ne nécessite pas de correcteur azoté !



Et moins de capital immobilisé

Les exploitations Rica mobilisent plus de capital/UTH (269 056 € contre 235 941 €) que les fermes Civam, ce qui génère des difficultés particulièrement au niveau transmissibilité. L'échantillon Civam, grâce à la maximisation du pâturage, est notamment plus économe sur le matériel (39 594 € contre 47 105 €) et ce même ramené à l'hectare ou au 1000 L de lait vendu !

Réalisation du quota: droit ou devoir?



Dans les fermes Civam, la réalisation du quota n'est pas un objectif (91 % de réalisation contre 99 %).

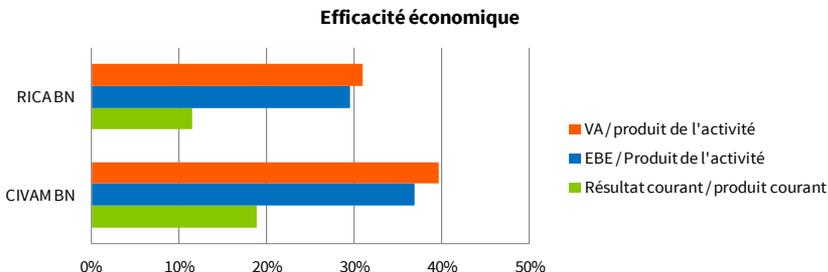
Vu les résultats économiques obtenus, ce choix s'avère pertinent.

PAC : Quelle incidence sur les systèmes herbagers?

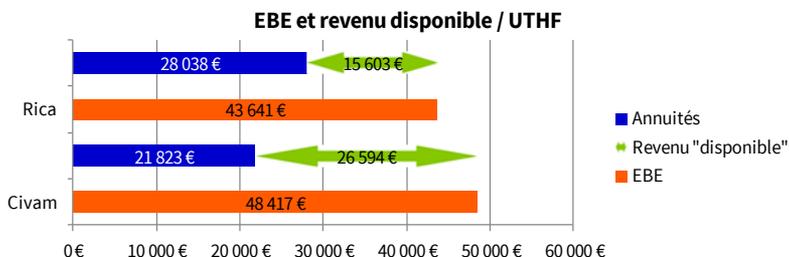
La nouvelle programmation de la PAC 2015-2020 affiche une ambition de verdissement et propose des aides couplées qui devraient être majoritairement en faveur de l'élevage. Le « paiement vert » vise à encourager notamment les agriculteurs contribuant au maintien des prairies permanentes. Parmi les aides couplées, une aide à la production de protéines « locales » et des aides au maintien de l'élevage (autant laitier qu'allaitant). L'ICHN (indemnité compensatrice de handicap naturel) devrait être élargie. Les vertus des mesures « système » sont également reconnues et déclinées en grandes cultures ou élevages de monogastriques.

En conclusion, ce soutien peut être un atout supplémentaire pour les herbagers mais ne remet pas en question les choix d'autonomie et d'économie de ces systèmes de production.

Des systèmes plus efficaces et rémunérateurs:



Quelque soit le critère utilisé, l'autonomie et l'économie des systèmes pâturants induisent une meilleure efficacité économique.



L'écart de revenu disponible est très conséquent et en faveur des fermes Civam. Les éleveurs des Civam disposent de 11 000 € supplémentaires pour se rémunérer et améliorer leur confort de travail.

Les Civam en Basse Normandie

Groupes d'agriculteurs :

Travailler avec des agriculteurs au sein de groupes permet de valoriser les acquis et expériences. 10 groupes appliquent l'agriculture durable au quotidien.

Education au

développement durable::

Participer à la prise en compte des enjeux du développement durable auprès des scolaires, professionnels et grand public.

Agriculture durable :

Accompagner des projets de territoire pour promouvoir l'agriculture durable (visites de fermes, publication des références, études...)



FR CIVAM de Basse Normandie

2 place du 8 mai 1945

14 500 Vire

Tél : 02 31 68 80 58

Mail : frcivambn@yahoo.fr

Avec la participation financière de :

